

Chers parents, chers élèves,

Nous débuterons très prochainement une nouvelle année, et je me permets de vous contacter en amont de la rentrée, pour vous donner quelques informations complémentaires, ou simplement effectuer quelques rappels.

Je me permets tout d'abord de vous rappeler l'organigramme du lycée et de l'enseignement supérieur, afin que vous puissiez identifier les personnes à contacter en cas de besoin :

- Mme Billa (adjointe pour l'enseignement général et technologique)
- Mme Ducrocq (adjointe pour l'enseignement professionnel)
- M Petigny (adjoint pour l'enseignement supérieur)

Je vous rappelle que vous pouvez trouver réponse à vos questions sur le site [isjm.fr](http://www.isjm.fr), et **notamment la circulaire de rentrée vous indiquant la date et l'heure de rentrée pour chaque classe, ainsi que les dates des 1<sup>ières</sup> rencontres avec les équipes pédagogiques :**

<https://www.isjm.fr/lycee-general-et-technologique>

<https://www.isjm.fr/lycee-pro>

**Diverses informations :**

- **Pour les 2<sup>nde</sup> (générale et professionnelle) :**

La journée d'intégration aura lieu le **vendredi 2 septembre de 8H (RDV dans la salle de classe pour l'appel) à 17H** (arrivée des bus rue du professeur Ramon)

Les DP auront un pique-nique fourni par l'établissement **mais doivent prendre leur propre bouteille ou gourde d'eau.**

Les externes doivent prévoir leur propre pique-nique avec gourde/bouteille d'eau

Une tenue sportive (et adaptée à la météo) est recommandée.

**Les élèves de 2<sup>nde</sup> doivent amener l'autorisation de sortie signée, le jour de la rentrée au maximum. Vous pouvez nous l'envoyer par courrier ou par mail, en amont (voir le document « autorisation de sortie sur le site)**

- **Pour les classes à examens (3<sup>ième</sup> PM, 1<sup>ière</sup> générale, 1 STMG, Terminale générale, T Pro, TSTMG et BTS2),** merci de transmettre à votre professeur principal le jour de la rentrée :
  - La photocopie de votre pièce d'identité (vérifier la validité de celle-ci pour les examens que vous passerez cette année)
  - L'attestation de recensement pour tous les élèves de 16 ans et plus
  - La JDC pour tous les élèves de 17 ans et plus qui ont effectivement effectué leur journée
  - Ces documents sont indispensables pour l'inscription aux examens. Merci de bien transmettre des photocopies et **non les originaux** (tout est envoyé au rectorat)
  - **En Terminale générale et TSTMG : si vous avez déjà fourni ces documents en 1<sup>ière</sup>, il n'est pas utile de les transmettre à nouveau.** Un point sera fait à la rentrée avec le professeur principal.

Rentrée 2022-2023

- **Pour les livres et la carte HDF (à partir de la 3PM) :**

Il est indiqué sur la circulaire de rentrée : « Les manuels scolaires seront loués au prix de 90 € pour le lycée »

Remarque : la 1<sup>ère</sup> année, la carte HDF est toujours créditée d'un montant de 100€ par la Région ; les années suivantes, elle est créditée de 55€. En cas de perte de la carte, vous pouvez refaire une demande mais dans ce cas, vous « perdrez » 5€.

Demande de carte HDF : <https://generation.hautsdefrance.fr/>

En conséquence :

- En 4PO : les livres numériques sont financés par l'établissement. (Pas de carte HDF)
- En 3PM: les livres numériques sont financés par l'établissement. Par contre, nous vous conseillons de commander la carte HDF : si l'élève nous la remet à la rentrée, elle couvrira les cahiers d'activités (entre 18€ et 25€) ; à défaut de carte HDF, les cahiers seront ajoutés à la facture du 1<sup>ère</sup> trimestre. Le solde pourra être utilisé pour acheter des fournitures scolaires.
- En 2nde : ramener la carte HDF que vous devez déjà avoir commandé : à défaut, prévoir un chèque de 90€ (mettre nom/prénom/classe au dos du chèque), qui vous sera restitué en échange de la carte HDF (si vous n'avez pas encore reçue celle-ci). Il restera 10€ sur votre carte.
- En 2P, 1P et TP , en 1<sup>ère</sup> et terminale générale ou STMG : ramener la carte HDF à la rentrée + un chèque de 35€ à l'ordre de ISJM (mettre nom/prénom/classe au dos du chèque)  
Exception : en 2P, s'il s'agit de votre 1<sup>ère</sup> année pour la carte HDF, vous avez un crédit de 100€ : la carte HDF suffit alors à couvrir la location
- BTS 1 :  
Les élèves devront s'équiper d'un PC pour le travail en classe. Plus d'informations seront données par le professeur principal à la rentrée.

Une journée d'intégration est prévue le vendredi 2 septembre : prévoir un pique-nique et une bouteille d'eau. Une tenue sportive est recommandée.

- **Horaires à prévoir pour la rentrée, le jeudi 2 septembre :**

4PO et 3PM : 8H-12H - 13H20-16H20

Toutes les classes de lycée général, technologique, professionnel et BTS : 13H50-16H20

- **Fournitures scolaires :**

Il n'y a pas de listes de fournitures au lycée général et technologique. Les élèves sont libres de choisir leurs supports de travail. Cependant certains enseignants auront peut-être une demande particulière et, le préciseront, à votre enfant, le jour de la rentrée. Le matériel de base peut être anticipé (trousse, stylos, feuilles de papier, agenda, blouse pour la chimie, ...)

Les professeurs de mathématiques vous donneront les références des calculatrices lors du premier cours.

Pour les 4<sup>ème</sup> PO et les classes de l'enseignement professionnel : vous trouverez les listes sur le site [isjm.fr](http://isjm.fr)

Rentrée 2022-2023

- **Pour les élèves à besoin spécifiques :**

Merci de prendre contact avec l'adjoint concerné ou moi-même pour tous les PAP, PAI etc (renouvellement ou nouvelle demande)

La rentrée se précise ; je me permets également de vous rappeler **qu'il n'y aura pas de changement de classe** pour convenance personnelle. Merci de votre compréhension.

Concernant l'organisation pratique, le lycée et l'enseignement supérieur se répartissent sur **2 bâtiments : le St Marcellin et le Ste Marie (plus une annexe au RDC du bâtiment collège)**. Les élèves, qu'ils soient en filière professionnelle, technologique ou générale seront donc parfois amenés à passer de l'un à l'autre. Le bâtiment St Marcellin dispose d'une salle d'étude, d'une salle informatique et d'une salle de dédoublement, pour les lycéens quel que soit leur classe.

Concernant **les foyers** : il existe un foyer lycée (côté cantine) et un foyer étudiants (BTS, licence, Mastère) dans le bâtiment St Marcellin. Nous demandons à chacun de respecter son espace.

Je vous souhaite de bonnes vacances et c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons à la rentrée.

Isabelle PRUVOST

Directrice adjointe du lycée et de l'enseignement supérieur



INSTITUTION  
SAINT-JOSEPH  
DU MONCEL

60700 Pont Ste Maxence

---

Tél : 03.44.31.73.30

Nous visiter : [www.isjm.fr](http://www.isjm.fr)